

Comment mieux accueillir la biodiversité dans nos jardins ?



Un jardin peut être vu de bien des manières : jardin « très privé » avec pour principale plantation une haie, le jardin « photo de magazine » avec sa pelouse toujours verte, le jardin « prolongement du salon » avec une grande terrasse carrelée...etc. Et puis le jardin peut être le lieu où l'on se retrouve dans une nature moins disciplinée, un lieu privilégié où écouter les oiseaux, observer les butineurs et avoir le plaisir d'apercevoir un écureuil.

Opter pour « l'accueil de la nature et sa diversité », ne demande pas forcément de changements radicaux dans nos manières de jardiner. Par exemple, si l'on plante une haie, pourquoi ne pas planter varié (les plantes à notre disposition sont si nombreuses !), choisir des espèces locales et, mieux encore, des arbustes dont les baies offrent le gîte et le couvert aux oiseaux ? Si l'on crée un coin terrasse, pourquoi ne pas laisser les pierres non jointives pour que l'eau puisse pénétrer dans le sol ? Quant à la pelouse « bien verte », c'est un milieu botanique très pauvre, sans fleurs pour les butineurs et qui demande beaucoup d'entretien en engrais, en eau et en tontes... alors pourquoi ne pas accepter les pissenlits, les pâquerettes et les primevères ? Si chaque jardinier a en tête le souci de jardiner avec la nature, alors notre biodiversité s'en portera beaucoup mieux !

En d'autres termes, l'entretien d'un jardin peut se pratiquer en laissant le plus possible s'épanouir le vivant, au moindre coût en eau et en veillant à atténuer les nuisances sonores pour notre tranquillité, celle du voisinage et de la faune. Dans les pages qui suivent, vous trouverez quelques pistes pour des pratiques vertueuses : le choix des végétaux et des outils utilisés pour l'entretien, la mise en place du compostage et les bonnes conditions de l'élagage.



I- Le choix des végétaux

Opter pour des végétaux bien adaptés au climat et à la nature du sol, c'est compter sur l'eau du ciel pour l'arrosage et sur le sol pour les nourrir. C'est donc une source d'économie et de plus, une promesse de réussite. Pour certaines plantes, il sera indispensable de tenir compte également de l'exposition.

Quelles sont en général, les conditions de culture à Maisons-Laffitte ?

- ✓ **La terre est sableuse et légèrement calcaire**, c'est à dire vite sèche et pauvre en éléments nutritifs. Heureusement, elle convient à bon nombre de plantes.
- ✓ **Notre climat tempéré évolue** du fait du réchauffement climatique. Les étés de plus en plus chauds et les hivers plus doux (très peu de gel, jamais inférieurs à -10° dernièrement) ouvrent la **possibilité de cultiver des plantes à faible rusticité**.

➔ **Voici des exemples de plantes bien adaptées au terrain sableux et aux étés secs**

- **Les plantes à bulbe : tulipes, jonquilles, narcisses, crocus, perce-neige...** sont particulièrement bien adaptées. Les oignons peuvent rester en terre toute l'année, car dans ce milieu filtrant, ils ne pourrissent pas. A condition de leur laisser le temps de se régénérer après floraison grâce à leurs feuilles (effet de la photosynthèse), les bulbes refleuriront l'année suivante.
- **Les plantes grasses** : elles ont des feuilles épaisses et gorgées d'eau. Elles supportent la sécheresse et la terre pauvre, comme **les sedums** qui offrent une grande variété de couleur et de forme.
- **Des arbustes très bien adaptés** et presque indifférents à l'exposition : **mahonia, if, laurier sauce, cotonéaster, aucuba**, ... Ces plantes sont précieuses pour les coins difficiles du jardin, soit très ombragés, soit dotés d'un sol concurrencé par d'autres arbres.
- **Les plantes méditerranéennes** : elles trouvent aujourd'hui leur place dans nos jardins (surtout près d'un mur) et ceci sans grand danger de disparaître à cause du gel. Elles ont l'avantage de bien supporter la sécheresse, tels les **cistes, lavandes, pittosporums, immortelles du Var, myrte, arbousier**, etc.

➔ **Donner la préférence aux vivaces plutôt qu'aux annuelles**, pour une économie de temps (transplantation), d'énergie (transports), d'argent (moins d'achats) et au final, un moindre impact sur notre environnement.

II - Le choix des outils

Le jardin est un lieu d'agrément, de calme et de repos. Certains outils utilisés pour son entretien sont bruyants, c'est le cas de la tondeuse ou du taille-haie, mais **le plus bruyant de tous et de loin, est le souffleur de feuilles**.

Les souffleurs de feuilles, un outil à éviter absolument !

Certes, la suppression des feuilles sur les trottoirs est nécessaire pour éviter chutes et accidents, mais les souffleurs de feuilles présentent beaucoup d'inconvénients et il existe des solutions alternatives.

1. **Ils sont trop bruyants pour l'utilisateur, pour le voisinage et la faune.**

Avec un niveau de bruit allant jusqu'à 110 et 115 décibels, un souffleur est aussi bruyant qu'une tronçonneuse. Ils représentent un danger pour l'ouïe de l'utilisateur, même avec un casque, et une gêne importante pour le voisinage et la faune.

2. **Ils peuvent être cause de troubles musculo-squelettiques.**

Censés soulager l'opérateur, les souffleurs peuvent provoquer des maux de dos du fait de leur poids et de leur émission de vibrations.

3. **Ils contribuent au réchauffement climatique.**

Qu'ils soient équipés d'un moteur 2 ou 4 temps, ils émettent des gaz à effet de serre.



Association MLDD - Maisons-Laffitte Développement Durable

4. Ils dégradent la qualité de l'air.

La plupart des souffleurs sont équipés d'un moteur 2 temps qui ne brûle qu'une partie du carburant. Environ 30 % de l'essence échappe à une combustion complète, ce qui conduit à **une importante émission de polluants atmosphériques** tels que le monoxyde de carbone, des hydrocarbures et du protoxyde d'azote.

5. Ils présentent un risque sanitaire.

Équivalente à celle d'un ouragan, la puissance d'une souffleuse (jusqu'à 150km/h) disperse les poussières du sol qui peuvent être composées des matières fécales de nos chiens et chats domestiques, pollens et spores de champignons ou moisissures. Ces particules fines restent en suspension dans l'air pendant plusieurs jours, voire des semaines ce qui constitue un danger pour les yeux, un risque pour les asthmatiques et les personnes allergiques au pollen.

Faut-il vraiment enlever les feuilles mortes de nos jardins ?

La nature ne produit aucun déchet qu'elle ne sache « digérer ». Laissons faire la nature !

Ramasser les feuilles pour les jeter, c'est priver le sol de matières organiques. **Les feuilles, comme les résidus de taille ou les restes de tonte sont un précieux amendement qui permet d'améliorer notre sol sableux et pauvre en éléments nutritifs.**

Cet apport nutritif peut se faire de plusieurs façons. Les feuilles peuvent être simplement balayées et venir couvrir le sol aux pieds des arbustes, de même que les petites tailles, formant un excellent paillage. Autre méthode : rassembler les déchets en tas ou dans un composteur pour préparer un amendement avant utilisation (voir en dernière page).

Comment remplacer les souffleurs ? Quelles meilleures solutions ?

En ce qui concerne **les allées de circulation et les terrasses**, le bon sens commande de les déblayer. Pourquoi pas avec un **balai ou un râteau à feuilles** ? Pour les petites surfaces, c'est l'idéal, léger, silencieux, jamais en panne !

Sur les pelouses, passer la tondeuse peut être une solution rapide et moins bruyante que celle des souffleurs. Elle a pour avantage de faire deux opérations en une : ramasser les feuilles et les déchiqueter, ce qui accélère leur compostage.

Au pied des arbustes, constituer un matelas de feuilles équivaut à un paillage de qualité. Il sera une protection pour passer l'hiver et un apport nutritif naturel au printemps, quand les feuilles seront décomposées.

Pour information :

Quand les résidus de jardin sont présentés à la collecte avec les ordures ménagères, ils sont incinérés.

Cette option est doublement pénalisante, elle représente une perte pour le jardin, mais aussi un coût environnemental important : le transport des déchets et leur incinération émettent du CO2 et des gaz nocifs (tels que les dioxines, monoxyde de carbone, ...). Ceci peut facilement être évité en adoptant le compostage sur place.

La tondeuse robotisée, un outil dangereux pour la faune nocturne

Si vous êtes équipé d'une tondeuse robotisée, utilisez-la de jour. Sinon, dès le crépuscule, c'est toute une petite faune nocturne qui risque sa vie dans votre jardin. Retrouver un hérisson gravement blessé ou mort le matin sur sa pelouse, n'est pas un bon début de journée... sa seule défense étant de se rouler en boule en cas d'attaque, il n'a aucune chance face à cette machine sans discernement.

Les avantages de cet outil deviennent vite un inconvénient pour nos amis les insectes, la pelouse tondue de manière très régulière perd son petit côté sauvage entre deux tontes. **Les insectes pollinisateurs devront se tourner vers une autre partie du jardin laissée libre et en friche à moins que vous ne favorisiez les plantes mellifères** à profusion dans vos massifs, bordures et rocailles ! Par ailleurs, la tonte très rase accentue le dessèchement de la pelouse en été.

Autre inconvénient, à la différence des tondeuses électriques reliées au réseau par un fil, ce robot est équipé d'une batterie constituée de matériaux très polluants, polluants au recyclage, mais surtout à l'extraction.



III - Le compostage, faisabilité et utilité

Composter, c'est favoriser la décomposition de résidus végétaux. Dans la nature, comme en forêt, le retour des éléments nutritifs nécessaires aux plantes se fait naturellement. En compostant, on accélère le processus. **C'est un moyen économique, logique et écologique d'utiliser les résidus de jardinage, tonte, petite taille, feuilles mortes et ceux de cuisine.** Ces éléments déposés dans le composteur se décomposent sous l'effet de micro-organismes... et après 6 à 10 mois, vous aurez un très bon amendement pour vos plantations. Un amendement bien supérieur à tous ceux que l'on achète !

Pour obtenir un composteur à prix modique et toutes les informations pour le réussir, adressez-vous au service environnement de notre Communauté d'Agglomération St Germain Boucles de Seine.
Contact CASGBS : 01 30 09 75 36 ou environnement@casgbs.fr

IV – L'élagage

Un jardin planté d'arbres nécessite l'intervention régulière d'un élagueur, soit pour contenir la place prise par les arbres dans le jardin, soit pour réduire leur prise au vent (avec les tempêtes actuelles il vaut mieux prévenir les accidents). Le choix de l'élagueur est très important pour éviter des erreurs, comme faire mourir un arbre pour cause de taille trop sévère, comme tailler à contre-saison ou encore abattre un arbre sain que l'on croyait mort. Certaines erreurs ne peuvent en aucun cas se rattraper. Quand un arbre de 30, 50 ou 100 ans disparaît, il est impossible de le remplacer ! Il est impératif de s'adresser à une entreprise de vrais professionnels :

- des élagueurs de métier qui auront reçu une formation (connaissance des arbres, taille, maniement des outils, la sécurité, etc.).
- des élagueurs déclarés comme tels à la sécurité sociale. L'élagage est dangereux, les accidents sont nombreux, il est indispensable qu'un élagueur soit déclaré pour le risque « accidents du travail ».

Par ailleurs, l'entreprise qui pratique la taille aura des branchages à déblayer. De plus en plus d'entreprises sont équipées d'un broyeur, ce qui permet de réduire considérablement le volume des branchages. Ceci facilite leur transport ou mieux encore, les résidus des tailles broyées ou BRF (Bois Raméal Fragmenté) peuvent rester sur place et être utilisés comme paillage. L'épandage de ce BRF au pied des arbres et arbustes vous demandera un peu de main d'œuvre, mais il aura l'énorme avantage de protéger le sol de votre jardin du dessèchement et de le nourrir. Beaucoup d'avantages en une seule opération !

Attention, la taille des haies est totalement déconseillée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), voire interdite par le préfet dans certains départements, entre le 1^{er} avril et le 3 juillet, ceci pour respecter la période de nidification !

Annexe

Les paillages et les plantes couvre-sols préviennent l'appauvrissement du sol

Pour empêcher l'érosion, éviter le dessèchement, en bref, préserver la vie du sol et donc sa fertilité, il est indispensable de le couvrir. Voici deux solutions possibles :

1. Le **paillage** empêche le sol de se dessécher, les herbes indésirables de pousser, protège les racines fragiles du gel hivernal et il nourrit le sol en se décomposant. Que demander de mieux ! **Un des meilleurs paillages est le BRF (Bois Raméal Fragmenté).** Les petites tailles, l'herbe de la tonte (en quantité mesurée pour éviter qu'elle ne pourrisse et fermente) et les feuilles mortes ou le compost en cours de décomposition sont autant de possibilités.

2. Les **plantes dites couvre-sols ou tapissantes**, ce sont des plantes qui poussent si facilement qu'elles colonisent toute la surface qui leur est laissée à disposition. Une fois installées, elles agrémentent un jardin de jolis tapis vert ou panaché et de teintes plus vives encore à la période de leur floraison ! Pour un couvre-sol facile à réussir, même sous les arbres : les lamiums, pervenche, ceratostigma, géraniums vivaces, ...sans oublier l'incroyable lierre.